
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Auguste Lauffer.

MESSIEURS,

L'impétrant, soldat au 3^e régiment de chasseurs à pied, est né à Leipsich (Saxe), le 9 décembre 1809.

Les renseignements puisés dans l'extrait du registre matricule de ce régiment font connaître que le pétitionnaire s'est enrôlé volontairement, le 8 octobre 1830, au bataillon des tirailleurs de la Meuse, pour le terme de deux années; qu'après son licenciement, qui eut lieu en septembre 1831, il a été incorporé au 3^e régiment des chasseurs à pied, et que le 5 janvier 1837 il a contracté un nouveau terme de service pour six ans, sans prime d'engagement.

Ses chefs attestent sa bonne conduite et la régularité de son service depuis son admission dans l'armée nationale.

Les autorités appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
